



**PRÉFET  
DE LOT-ET-GARONNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Affiché le

**27 MAR. 2026**

**MAIRIE DE BRAX**

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE  
CONCERNANT**

la demande d'autorisation environnementale, déposée par la SAS SARP SUD OUEST, pour une installation de transit, tri et regroupement de déchets dangereux et non dangereux sur le territoire de la commune de Brax

il sera procédé à une enquête publique de **18 jours, du vendredi 17 avril 2026 à 09h00 au lundi 04 mai 2026 à 12h00**, sur la demande présentée par la SAS SARP SUD OUEST, pour une installation de transit, tri et regroupement de déchets dangereux et non dangereux sur le territoire de la commune de Brax.

Cette demande d'autorisation environnementale relève de la rubrique 2718 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement soumise à autorisation et détermine un rayon d'affichage de 2 km pour l'enquête publique. Cette enquête concerne donc les communes de Brax, Sainte-Colombe-en-Bruilhois, Roquefort, Estillac et le Passage.

Les pièces du dossier, seront déposées en mairie de Brax, pendant **18 jours, du vendredi 17 avril 2026 à 09h00 au lundi 04 mai 2026, à 12h00**, où chacun pourra en prendre connaissance, aux jours et heures d'ouverture habituels des bureaux. Le dossier d'enquête publique est également mis en ligne sur le site Internet des services de l'État en Lot-et-Garonne [www.lot-et-garonne.gouv.fr](http://www.lot-et-garonne.gouv.fr) pendant toute la durée de l'enquête. Il est également consultable pendant la même période sur un poste informatique à la préfecture de Lot-et-Garonne, aux jours et heures d'ouverture de celle-ci.

Chacun pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête, à feuillets non mobiles ouvert à cet effet, pendant toute la durée de l'enquête publique. Celles-ci pourront également être adressées par correspondance, et y parvenir pendant la durée de l'enquête, au commissaire-enquêteur à l'adresse du siège de l'enquête :

Mairie de Brax  
A l'attention de **M. Dominique STOLL**, commissaire-enquêteur  
2, rue du Levant,  
47310 Brax

Les observations pourront également être adressées par voie électronique à l'adresse suivante : **pref-enquete-publique@lot-et-garonne.gouv.fr** à l'attention du commissaire-enquêteur. Dans ce dernier cas, les messages seront imprimés et annexés au registre. Les courriers et documents transmis seront annexés dès leur réception au registre d'enquête et tenus à la disposition du public. Toute observation, tout courrier, tout document réceptionné après la clôture de la présente enquête ne pourra être pris en considération.

M. Dominique STOLL, commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public :

**En mairie de Brax :**

**- vendredi 17 avril 2026, de 9h00 à 12h00,**

**- lundi 4 mai 2026, de 9h00 à 12h00.**

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an à la préfecture de Lot-et-Garonne, en mairie de Brax ainsi que sur le site Internet des services de l'État en Lot-et-Garonne.

À l'issue de l'enquête, la décision susceptible d'intervenir est une autorisation environnementale, prise par arrêté du préfet de Lot-et-Garonne. Les demandes de renseignements concernant ce dossier sont à adresser au responsable du projet : SAS SARP SUD OUEST - 9 Rue Terrasse Garonne - 47310 Brax .